

## CERTIPHYTO

### CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS

### PHYTOPHARMACEUTIQUES (CSPP)

## FORMATION INITIALE – PRIMO-CERTIFICAT

**PRÉSENTATION** | Cette formation a pour objectif de donner aux stagiaires une compréhension et un enseignement complet liés au conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

<b>OBJECTIFS</b>	<p>À l'issue de la session, les stagiaires seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréhender l'ensemble de la législation liée aux produits phytopharmaceutiques et à leurs utilisations ;</li> <li>• Être capable d'identifier les risques pour l'environnement liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de les prévenir ;</li> <li>• Être capable d'identifier les risques pour les êtres humains, opérateurs et usagers, liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de les prévenir ;</li> <li>• Être capable d'évaluer et de préconiser des méthodes de lutte alternatives afin de réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;</li> <li>• Être capable de formuler une stratégie pour la gestion de l'état sanitaire des végétaux ;</li> <li>• Être capable d'organiser une veille stratégique.</li> </ul>
<b>PRÉ-REQUIS</b>	Professionnels exerçant une activité en lien avec les produits phytopharmaceutiques.
<b>PUBLIC</b>	Conseillers, techniciens conseils préconisateurs
<b>PROGRAMME</b>	<p><b>Jour 1   8h45-9h00 : Accueil</b></p> <p><b>Jour 1   9h00-9h15 : Introduction de la formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des objectifs et des enjeux des 4 journées de formation ;</li> <li>• Tour de table pour connaître les attentes des stagiaires.</li> </ul> <p><b>Jour 1   9h15-12h30</b> <b>Thème : RÉGLEMENTATION et sécurité environnementale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto ;</li> <li>• Définition des produits phytopharmaceutiques ;</li> <li>• Autorisation de mise sur le marché, produits licites et illégaux ;</li> <li>• Usage des produits ;</li> </ul>

- Classement, transport, stockage et enregistrement des produits ;
- Règles spécifiques aux installations classées ;
- Collecte et traitement des déchets et effluents ;
- Les différents niveaux de responsabilité.

**Jour 1 | 12h30 - 14h00 : Déjeuner**

**Jour 1 | 14h00-17h30**

- Agrément d'entreprise ;
- Dangers du produit et impact sur l'environnement (*faune et flore*) ;
- Situation d'exposition aux dangers dans l'environnement ;
- Zonage (*zone protégée, périmètre de captage...*) ;
- Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage.

**Jour 2 | 9h00-11h00**

- Pratiques et aménagements visant à limiter les risques ;
- Traçabilité tout au long du processus ;

Vérification des connaissances : 10 questions.

**Jour 2 | 11h00-12h30**

**THÈME : SANTÉ SÉCURITÉ APPLICATEUR et espace ouvert au public**

- Dangers des produits ;
- Situation d'exposition aux dangers ;
- Catégories de populations sensibles.

**Jour 2 | 12h30 - 14h00 : Déjeuner**

**Jour 2 | 14h00-17h30**

- Principales mesures de prévention et de protection pour réduire ces risques ;
- Estimation des risques pour les usagers ;
- Principes d'utilisation, principales consignes et réglementation ;
- Connaître la conduite à tenir en cas d'intoxications aiguës ou d'accidents ;

**Jour 3 | 9h00-10h30**

- Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (*réseau de toxicovigilance*) ;

Vérification des connaissances : 10 questions.

**Jour 3 | 10h00-12h30**

**THÈME : RÉDUCTION DE L'USAGE, méthodes alternatives**

- Evaluation comparative de l'utilisation des produits et techniques alternatives ;
- Méthodes et produits de bio-contrôle utilisant des mécanismes naturels ;
- Techniques de lutte intégrée.

	<p><b>Jour 3   12h30 - 14h00 : Déjeuner</b></p> <p><b>Jour 3   14h00-17h30</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Systèmes de culture et itinéraires techniques réduisant les risques de bio-agressions ;</li> <li>• Anticipation et prévention de l'apparition des résistances ;</li> <li>• Évaluation de la nécessité d'intervenir.</li> </ul> <p><b>Jour 4   9h00-12h30</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulation de recommandations pour choisir et combiner différents moyens de contrôle dont proposition sans produits phytopharmaceutiques ;</li> <li>• Conseil pour l'adaptation des modalités d'intervention aux conditions de milieu et aux objectifs fixés pour réduire les risques.</li> </ul> <p><b>Jour 4   12h30 - 14h00 : Déjeuner</b></p> <p><b>Jour 4   14h00-16h30</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de la veille sur les évolutions technologiques et réglementaires ;</li> <li>• Méthodes d'aide à la prise de décision et au choix, avec les différents outils d'aide à la gestion des produits et d'évaluation des systèmes de culture ;</li> </ul> <p>Vérification des connaissances : 10 questions.</p> <p><b>Jour 4   16h30-17h30</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation des connaissances : 30 questions seuil de réussite 25 réponses justes (<i>en cas d'échec nécessité de suivre une journée de formation complémentaire</i>) ;</li> <li>• Évaluation de la formation.</li> </ul>
<b>INTERVENANT</b>	Formateurs spécialisés en produits phytopharmaceutiques, santé et environnement.
<b>MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Combinaison des méthodes affirmatives, interrogatives et actives ;</li> <li>• Présentation de documents, vidéos, articles de presse, diaporamas ;</li> <li>• Exercices et échanges des pratiques pour mutualiser ;</li> <li>• Travaux de sous-groupes et restitution en grand groupe ;</li> <li>• Remise d'un livret stagiaire et de ressources numériques ;</li> <li>• <b>Approche contextualisée au secteur de production des stagiaires ;</b></li> <li>• <b>Co-animation par 2 formateurs des jours 3 et 4.</b></li> </ul>
<b>VALIDATION</b>	Attestation de formation
<b>RESPONSABLE DE STAGE</b>	Alain PANOT

<b>DURÉE</b>	4 jours (28 heures)
<b>LIEU &amp; DATE</b>	À déterminer
<b>COÛTS ET MODALITÉS</b>	Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité ( <b>y compris pour les personnes en situation de handicap</b> ), les délais d'accès et le prix de chacune de nos formations : nous contacter.